

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 5206

présenté par
M. Nogal, rapporteur thématique

ARTICLE 44

Après l'alinéa 46, insérer les trois alinéas suivants :

« e) Le IV est ainsi modifié :

« – à la première phrase, la référence : « 5° » est remplacée par la référence : « 7° » ;

« – à la seconde phrase, les mots : « dix-huitième et dix-neuvième » sont remplacés par les mots : « vingtième et avant-dernier » ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination juridique.